LES **FORMATIONS** D'EXPERTS
la gazette

CYCLE COURT | LES INDISPENSABLES | ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION À LA CARTE !

MODULE 1 — **Biens sans maître et biens présumés sans maître**
RÉF. ADMB1414

MODULE 2 — **Panorama des droits de préemption des personnes publiques**
RÉF. TEC1468

MODULE 3 — **Les édifices menaçant ruine**
RÉF. ADMB1413

Cycle La maîtrise foncière des collectivités territoriales

DURÉE : **3 JOURS • 21 HEURES**

- Décrire les procédés permettant aux collectivités d'influer sur le patrimoine foncier des personnes privées (mécanismes d'acquisition et de cession amiables et contraints)
- Maîtriser les dispositifs permettant aux collectivités d'influer sur les personnes privées.

PROGRAMMATION 2014

PARIS

- 07-09/07
- 05-07/11
- 16-18/09

+ POUR ALLER PLUS LOIN

- Executive MBA SciencesPo - Management Public
- Cursus Responsable Service Urbanisme
- Cursus Maître d'ouvrage Public
- Cycle Urbanisme
- Nos formations en Urbanisme

Retrouvez l'intégralité de nos parcours certifiants sur **http://formation.territorial.fr**

LES + DU CYCLE COURT

- Approfondir ses connaissances d'une thématique spécifique
- Formation courte et intensive compatible avec la poursuite d'une activité professionnelle

Une marque du Groupe Territorial

Programme détaillé au verso →

LES **FORMATIONS** D'EXPERTS

la gazette

CYCLE COURT | **LES INDISPENSABLES** | **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Toutes nos formations sont éligibles au DIF !

PROGRAMMATION 2014

DURÉE : **3 JOURS • 21 HEURES**

PARIS

☐ 07-09/07 ☐ 16-18/09 ☐ 15-17/11

Cycle **La maîtrise foncière des collectivités territoriales**

DÉTAIL DE LA FORMATION

☐ **MODULE 1**

Les acquisitions et cessions amiables ou automatiques d'immeubles par les collectivités

Rappel de la distinction domaine public/ domaine privé

Distinction des particularités auxquelles sont soumises les collectivités pour acquérir et pour céder

Les droits de priorité

Les biens sans maître et présumés sans maître

☐ **MODULE 2**

Les acquisitions forcées

L'expropriation, un mode d'acquisition forcée où la collectivité n'est pas l'initiatrice

Panoramas des droits de préemptions des personnes publiques

Les droits de préemption ZAD

Le droit de préemption urbain

Le droit de préemption espaces naturels et sensible

Le droit de préemption « commercial »

Les parcelles en état d'abandon manifeste

Le transfert de voies privées ouvertes à la circulation générale (L 318-3 Code de l'urbanisme)

Les biens de retour

L'alignement : une particularité liée à l'application de la voirie routière

Une singularité : les landes vaines et vagues et les terrains habituellement dévastées par les eaux

☐ **MODULE 3**

Les pouvoirs de police du maire sur les immeubles

La police administrative générale

Les édifices menaçant ruine

La police des parcelles non entretenues

OBJECTIFS

- Décrire les procédés permettant aux collectivités d'influer sur le patrimoine foncier des personnes privées (mécanismes d'acquisition et de cession amiables et contraints)
- Maîtriser les dispositifs permettant aux collectivités d'influer sur les personnes privées

FORMATEUR

Philippe Dupuis, Formateur spécialisé dans le dans le droit public et le droit administratif

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Lieu précisé lors de la convocation** (15 jours avant la date du stage)
- **Horaires 9H30 - 17H00**

Tél. : **04 76 65 61 00** - Fax : **04 76 65 79 98**

E-mail : **formation@territorial.fr**

Les Formations d'Experts Territorial - Espace Cévé
58 cours Becquart Castelbon
CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX

POSSIBILITÉ D'INSCRIPTION À LA CARTE !

Fiche d'inscription*

À RETOURNER PAR FAX AU **04 76 65 79 98**

Un abonnement à l'une des revues du Groupe Territorial vous est offert. **Merci d'indiquer votre choix :**

☐ LA LETTRE DU CADRE TERRITORIAL
☐ TECHNI.CITÉS
☐ LES CAHIERS JURIDIQUES
☐ LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS
☐ ACTEURS DU SPORT
☐ ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI
☐ LES FICHES PRATIQUES DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
☐ LES FICHES PRATIQUES TECHNIQUES
☐ LES FICHES PRATIQUES DE LA POLICE TERRITORIALE
☐ LES FICHES PRATIQUES FINANCIÈRES

☐ MADAME ☐ MONSIEUR

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FONCTION : ..... TÉL. : .....

E-MAIL (OBLIGATOIRE) : .....

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT :

NOM DE LA COLLECTIVITÉ : .....

E-MAIL RESPONSABLE (OBLIGATOIRE) : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ☐☐☐☐☐ VILLE : .....

RÉF. SICYCLE1433B	À la carte	Cycle de 3 jours
	1 jour	- 10 % sur cycle complet
Tarifs en HT	☐ 440 €	☐ 1188 € ~~(1320 €)~~

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet **http://formation.territorial.fr**) et les accepter sans réserve.

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ

TERRITORIAL S.A.S - Capital 1.259.907 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z - N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958
58 cours Becquart Castelbon - CS 40215 - 38516 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 - Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : http://www.territorial.fr

* Vaut convention de formation simplifiée

Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 100 % du prix de la prestation.

Une marque du Groupe Territorial